

Laval, le 27 avril 2021

L'inspectrice de l'éducation nationale  
chargé de la circonscription de Mayenne Nord Ouest

Le médecin conseiller technique du DASEN

A Mesdames et Messieurs les parents d'élèves de  
l'école de Moulay

Madame, Monsieur,

Ainsi que l'ont annoncé le Premier ministre et le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports lors de leur conférence de presse du 22 avril 2021, les campagnes de tests RT-PCR sur prélèvement salivaire devront être progressivement renforcées à partir du 26 avril 2021 pour atteindre 600 000 tests hebdomadaires au niveau national à la mi-mai.

Des tests RT-PCR sur prélèvement salivaire sont déployés dans le département dans les écoles primaires depuis le 8 mars. Ces campagnes de dépistage continuent de viser les élèves des écoles maternelles et élémentaires mais seront également déployées dans les collèges.

Elles sont déployées en priorité dans les zones connaissant une forte circulation du virus et dans les écoles et collèges concernés par une fermeture de classe à la suite d'un cas confirmé.

Les prélèvements sont réalisés par des personnels habilités, médiateurs et personnels de santé. L'analyse des prélèvements recueillis est effectuée par un laboratoire de biologie médicale.

La réalisation d'un test est soumise à une autorisation préalable des représentants légaux, sauf contre-ordre de votre part, jusqu'à la fin de l'année scolaire. C'est la raison pour laquelle la directrice (le directeur) de l'école où votre (vos) enfants (s) est (sont) scolarisé(s) va vous proposer d'inscrire votre (vos) enfant(s) à cette opération, si elle venait à être menée au sein de votre école d'ici la fin de l'année scolaire. Pour cela, il vous faut compléter un formulaire de consentement et joindre une copie de l'attestation de droits à la sécurité sociale, **d'ici le jeudi 6 mai, délai de rigueur.**

Sachant pouvoir compter sur votre adhésion à ce nouveau levier dans la stratégie de lutte contre la COVID-19, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le médecin conseiller technique  
du DASEN chargé de la promotion  
de la santé en faveur des élèves

Docteur Florence Arnault



L'inspectrice de l'éducation nationale  
de la circonscription

Nadia Gillard

